

les opinions politiques pourraient travailler en commun à tous les échelons de l'organisation syndicale.

Une observation à laquelle il faut s'attendre est celle-ci : « Grouper à tous les échelons de l'organisation toutes les tendances sur des programmes de revendications immédiates c'est bien, mais dès qu'il s'agira de réaliser, de choisir une méthode d'action, les luttes de tendances ressusciteront. »

Certes, il sera difficile de faire disparaître l'intrigue, soit inspirée par le patronat, soit de la part de la démagogie poussée par un intérêt électoral ou autre.

Mais il est certain que le maximum d'accord sera atteint : il est impossible de croire qu'un ouvrier puisse travailler contre son intérêt en connaissance de cause, c'est-à-dire s'il est appelé à ne juger que des faits à hauteur de l'entendement général, à juger des faits concrets. L'accord est certain sur le principe de la lutte pour les salaires et les assurances sociales, mais cet accord n'est plus possible s'il faut approuver la théorie de Marx ou de Proudhon.

Suivant la température sociale et l'importance de l'événement, l'accord peut se faire sur les moyens d'action, meeting, grève, insurrection, si le prolétariat ressent matériellement l'influence de l'événement et s'il est placé devant une statistique honnête des forces prolétariennes et des forces patronales.

Il faut partir de ce principe que les ouvriers seront aptes à juger des moyens à employer lorsqu'il s'agira non plus de perspectives lointaines, mais de questions qui les touchent de près et qu'ils jugeront l'insurrection nécessaire quand la prise du pouvoir sera devenue à son tour une revendication immédiate.

Penser ainsi c'est, selon le mot de Lénine, rester un pas en avant du prolétariat.

Lénine soutient avec précision cette thèse quand il raille impitoyablement les communistes allemands « de gauche » qui ne demandaient pour adhérer à leur « Union ouvrière » rien moins que la reconnaissance du système des Soviets et la Dictature du prolétariat.

Poursuivant sa pensée, il ajoute : « On ne peut concevoir plus grande déraison, plus grand tort fait à la révolution par des révolutionnaires de « gauche ». Certes, si en Russie même, après deux années et demie de victoires sans précédent sur la bourgeoisie russe et alliée, nous posions comme conditions d'admission au sein des syndicats, la reconnaissance de la dictature du prolétariat, nous ferions une faute, nous diminuerions notre influence sur les masses, nous ferions le jeu des mencheviks. Car toute la tâche des communistes est de convaincre les autres travailleurs, de savoir travailler parmi eux et de ne pas se séparer d'eux par de « gauches » inventions enfantines.

Point n'est besoin d'en douter, MM. Gompers, Henderson, Jouhaux, Legien sont très reconnaissants à ces révolutionnaires « de

gauche... » (*La Maladie infantile du Communisme*, page 54).

Examinons les caractéristiques de nos deux C. G. T.

La C. G. T. de la rue Lafayette se donne pour but la disparition du patronat et du salariat. Sa théorie est celle de « l'intérêt général » ; elle porte le cachet social-démocrate ; sa méthode d'action est la collaboration au Bureau International du Travail, au Conseil National Economique et au système parlementaire.

Ces dispositions, inscrites dans les Statuts et Résolutions, ont un caractère définitif.

La C. G. T. prétend atteindre son but en dehors de toute école politique (Congrès de Lyon et d'Amiens). Cette prétention ne manque pas de logique car la doctrine de la C. G. T. n'est rien moins que celle d'un parti politique.

Ce que nous considérons comme antiunitaire, ce n'est pas que ce soit le réformisme qui se dégage de cette doctrine, mais c'est que ce soit une opinion politique et sociale exprimée statutairement et définitivement.

La C. G. T. de la rue Lafayette, en arbitrant les opinions politiques de ses membres, a brisé son unité.

La C. G. T. U., pour atteindre le même but (disparition du patronat et du salariat) a adopté en fait, ou a cru adopter la méthode de dialectique marxiste ; elle porte ainsi le cachet communiste ; elle préconise la violence et ses Statuts contiennent le principe de la dictature du prolétariat.

Ce principe éliminé par le Congrès de Bordeaux, conserve cependant sa valeur statutaire puisqu'il subsiste dans les Statuts de l'I. S. R. et continue à être revendiqué par les dirigeants de la C. G. T. U. en tant que tels.

Les dirigeants de la rue Grange-aux-Belles, moins logiques en cela que ceux de la rue Lafayette, reconnaissent la nécessité d'un parti politique (en l'espèce le P. C.), quoique leur doctrine forme un tout politique et social.

D'ailleurs dans leurs rapports avec le Parti Communiste, les dirigeants de la C. G. T. U. ont adopté une attitude inqualifiable : tout en se déclarant contre la Direction Unique dans les Congrès syndicaux, ils ont réalisé en fait cette Direction Unique.

Nous ne considérons pas comme antiunitaire le fait pour des syndiqués d'être communistes ni de chercher à influencer les autres syndiqués communistes, ce que nous considérons comme antiunitaire c'est de donner un contenu politique à des Statuts et Résolutions obligatoires pour tous.

La C. G. T. et la C. G. T. U. sont constituées et fonctionnent de telle sorte qu'elles tendent à se substituer aux partis politiques. Ce sont

deux conceptions du syndicalisme bien définies et bien établies, il est vrai, mais nous les définissons de réaliser sur leur base le syndicalisme de masse, l'Unité Syndicale.

La disparition du patronat et du salariat exige l'énoncé des moyens ; but et moyens conviennent très bien à un parti, mais ne conviennent pas à une organisation qui doit tendre à agglomérer toute une classe avec ses diverses opinions politiques, des ouvriers de l'extrême gauche aux ouvriers de l'extrême droite en passant par les sans-parti.

Nous n'oublions pas qu'il existe une troisième C. G. T. qui est anarchisante, et qu'il y a également des syndicats qui se placent résolument dans le cadre de la Société capitaliste et de sa légalité ; notre argumentation s'applique également à ces organisations.

Comment se réalisera l'Unité Syndicale ?

L'Unité Syndicale doit être réalisée dans la vieille C. G. T. Pourquoi ?

Parce que la création d'une nouvelle C.G.T. serait d'abord l'occasion de nouvelles divisions.

Parce que la C. G. T. a pour elle, avec son ancienneté, le fait qu'elle a déjà pendant un certain temps, réuni dans son sein la plus grande partie du mouvement syndical. Certes, nous l'avons dit, l'unité de ce temps était une unité fragile, mais elle reste pour les ouvriers le seul exemple concret d'unité, elle leur donne à penser que l'unité se fera là où elle a déjà existé.

Sur quelle base l'unité doit-elle se faire ?

Sur la base des revendications immédiates et de l'indépendance politique, à l'exclusion de toutes obligations envers le régime social actuel ou envers les projets de régime futur. Travaillant en vue d'objectifs immédiats, le syndicat sera obligé de poursuivre et d'atteindre des résultats, tandis qu'il se dispense souvent de résultats pratiques s'il s'assigne des buts révolutionnaires : les revendications immédiates auront donc pour premier effet d'éloigner les bavards de la direction syndicale, puisqu'on sera en état de mesurer leur activité aux résultats obtenus.

Quels seront les moyens d'action du syndicat ? Aucun moyen préconçu et définitif.

Le syndicat déterminera son action à son heure, guidé en cela par la situation économique, par l'importance de la tâche à entreprendre et le degré de résistance patronale.

Quels seront les rapports avec les organisations extérieures ?

Il refusera sans dérogations aux individus et aux organisations étrangères au syndicat de parler en son nom. Il entrera en relation avec les groupements extérieurs au profit des revendications immédiates, pour demander assistance sans jamais rien donner en échange ; en aucun cas, il n'abandonnera son indépendance et même sa prépondérance en matière de revendications immédiates.

Nous considérons comme une « habileté » grossière qui ne vise qu'à tromper le prolétariat sans réussir à tromper la bourgeoisie, les comités composés de représentants des syndicats et d'autres organisations, dont les délégués sont en totalité ou en grande majorité membres du Parti Communiste.

Il faut bien mépriser les syndiqués pour oser soutenir encore que la Direction Unique du Parti Communiste et de la C. G. T. U. n'est pas réalisée. Direction Unique avec prépondérance du Parti Communiste.

Le désir d'influencer de façon décisive le mouvement syndical est une ambition qu'a le droit de caresser tout révolutionnaire, quel que soit le parti auquel il appartient.

Seuls des révolutionnaires sans doctrine peuvent penser autrement.

Un révolutionnaire honnête et conscient, confiant dans la justesse de ses principes, est en droit d'espérer qu'à la faveur de la propagande et du développement des événements qui justifient ses thèses, il entraînera la presque totalité des ouvriers.

Ce qui est une hérésie c'est de vouloir substituer la ruse à l'influence, les méthodes bureaucratiques à un sérieux travail syndical, surtout dans une époque de scission syndicale, alors que les neuf-dixièmes des travailleurs restent en dehors des organisations et que politiquement ils sont divisés en de nombreuses fractions.

La Direction du Parti français, sous l'œil bienveillant de l'Internationale, a, depuis 1924, une fausse conception de la conquête des syndicats.

Pour elle, conquérir les syndicats, c'est s'emparer « par tous les moyens » des postes importants et rétribués, de profiter des moyens matériels ainsi conquis pour dominer administrativement.

Pour nous, conquérir les syndicats, c'est avant tout conquérir la sympathie des syndiqués par le travail, la clarté de nos propositions, notre désintéressement. En disant cela, ou plutôt en le répétant, car l'Opposition Communiste n'a cessé de le dire, en particulier dans sa dernière lettre à l'Internationale (15 janvier 1927), nous nous montrons fidèles à l'enseignement de Lénine.

Un parti politique est indispensable à l'émancipation du prolétariat.

Notre exposé sur le syndicalisme de masses démontre que l'Unité Syndicale ne peut exister que si le syndicat se refuse à arbitrer les opinions politiques de ses membres, et, par conséquent, reconnaît les limites de son rôle d'éducateur social.

Nous démontrons par là-même, la nécessité d'un parti politique prolétarien.

Un parti politique est nécessaire, parce que la prise du pouvoir politique est le premier